

CPI2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master de spécialisation en cliniques psychothérapeutiques intégrées (CPI2MC) a pour objectif de vous offrir :

- des connaissances pratiques concernant l'évaluation et l'intervention psychologiques en psychologie clinique et en psychothérapie: psychopathologie, relations interpersonnelles, difficultés familiales ou de couple, psychologie de la santé, difficultés de développement ;
- des compétences dans la conceptualisation de cas, l'élaboration et la mise en place de l'évaluation des interventions, la gestion des relations interprofessionnelles et les questions d'éthique et de déontologie ;
- l'application des connaissances théoriques et pratiques en milieu clinique et l'acquisition de compétences professionnelles dans le cadre d'un stage et d'un séminaire des pratiques.

Votre profil

Ce master est [accessible](#) si vous êtes porteur d'un grade académique de Master 120 en sciences psychologiques, de Master de spécialisation en psychiatrie ou d'un titre jugé équivalent. Les étudiants porteurs d'un grade académique de médecin et en cours de spécialisation dans un master de spécialisation en psychiatrie ont également accès à ce master.

Les candidats doivent apporter la preuve de la possibilité d'une activité clinique supervisée d'au moins 600 heures dans le cadre d'un programme agréé par le master de spécialisation et qui débutera au plus tard le premier jour de l'année académique.

Les candidats doivent faire la preuve d'un projet professionnel dans le domaine de la santé mentale impliquant des interventions psychologiques.

Les personnes intéressées par la formation doivent d'une part introduire **une demande d'inscription en ligne à la faculté** du 5 janvier au 31 mars, et d'autre part compléter la **demande d'admission à l'Université**, selon le calendrier défini par l'Université. [Ces deux demandes](#) sont obligatoires pour candidater à la formation.

Votre programme

La formation, y compris le stage, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site de la [formation](#).

CPI2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

La Vision du Diplômé du Master de spécialisation en Psychothérapie

Devenir un psychothérapeute universitaire capable de mobiliser les connaissances scientifiques et cliniques pour comprendre et modéliser les situations de souffrances humaines consécutives à des dysfonctionnements psychologiques, et de concevoir, implémenter et évaluer des interventions psychologiques pour y apporter remède tel est le défi que le diplômé du master de spécialisation en cliniques psychothérapeutiques intégrées se prépare à relever. L'Université catholique de Louvain souhaite former des psychothérapeutes qui privilégient une approche transdiagnostique mettant l'accent sur les

les conditions de leur mobilisation et à les organiser au sein d'un plan d'intervention cohérent en regard de l'objectif à atteindre et des spécificités du client ; selon une approche théoriquement et empiriquement justifiée.

3.6. Exploiter l'évaluation de l'intervention et si nécessaire adapter en conséquence le projet d'intervention.

3.7. Mobiliser ses propres réactions émotionnelles (conscience de soi) en séance comme outil thérapeutique.

3.8. S'intégrer dans une équipe, travailler en réseau de partage de pratiques et de réflexions et dialoguer avec les autres professionnels de la santé, de manière constructive.

4. COMPETENCES « INTRAPERSONNELLES »

Développer et mobiliser des compétences et attitudes intrapersonnelles indispensables à l'exercice du métier de psychothérapeute.

4.1. Avoir conscience de son propre vécu et de ses propres difficultés en regard du client à accompagner et identifier comment ils influencent l'accompagnement de ce client ; avoir conscience de ses propres valeurs et des implications qu'elles induisent dans notre vie y compris dans notre vie professionnelle.

4.2. Construire et réaliser sa vie professionnelle en équilibre avec sa vie privée et en particulier, préserver sa vie privée des intrusions de la vie professionnelle.

4.3. Prendre soin de soi et en particulier, mettre en place ce qu'il faut pour résoudre ses propres difficultés personnelles.

4.4. Reconnaître et accepter ses propres limites et réduire l'évitement expérientiel en séance et en supervision.

4.5. En cours de séance thérapeutique, accepter le silence du client, se désengager d'une identification au client, contrôler sa réactivité émotionnelle et développer sa patience.

5. COMPETENCES « DEVELOPPEMENT CONTINUE »

Agir en tant que psychothérapeute, selon une approche scientifiquement fondée, en ayant intégré une logique de développement continu.

5.1. Intégrer une logique d'auto-évaluation dans une perspective de développement continu, identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouvelles situations relatives à la psychothérapie.

5.2. Se tenir informé et intégrer, selon une démarche pro-active, les derniers développements scientifiques et cliniques en psychothérapie (à travers des lectures, la participation à des ateliers de formation continue, la participation à des congrès ...).

5.3. Développer ses compétences professionnelles et enrichir sa propre pratique, selon une démarche pro-active, en identifiant ses besoins en matière de supervisions et d'intervisions et agir pour y répondre.

5.4. Se tenir informé et participer à des activités d'associations professionnelles en psychothérapie et s'y impliquer.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation, y compris les stages, les évaluations et la rédaction de mémoire, s'effectue en 60 ECTS.

CPI2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Stages et supervision de la pratique professionnelle (28 crédits)

○ LCPI9001

Stages

o Séminaires (17 crédits)

○ LCPI3010A	Séminaire d'accompagnement des stages MS		FR [q1+q2] [0h+15h] [4 Crédits] 🌐
○ LCPI3011A	Séminaire avancé en psychologie clinique MS		FR [q1+q2] [75h] [10 Crédits] 🌐
○ LCPI3013A	Séminaire d'intégration des pratiques professionnelles MS		FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits] 🌐

o Mémoire (15 crédits)

○ LCPI3000	Mémoire		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐
------------	---------	--	------------------------------

CPI2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du

- leur parcours de formation,
- leur expérience,
- leurs motivations à suivre la formation.

Une fois le formulaire rempli, les candidats recevront un accusé de réception. Il leur sera demandé un complément de dossier et ils seront invités à un entretien. Les responsables du programme examineront les demandes d'inscription et les candidats seront prévenus de la décision d'admission. Même si l'analyse du dossier est favorable en faculté, la décision finale d'admission reviendra au service des inscriptions.

Afin de garantir la cohérence du programme et la qualité pédagogique, le nombre de participants est limité à 20 personnes par groupe (2 groupes par année).

Ouverture aux adultes

Programme destiné aux porteurs d'un diplôme de 2ème cycle en psychologie et en médecine.

